

Montréal, le 4 juillet 2013

Objet : Projet de la construction d'une école primaire à l'Ile des Sœurs (Parc de la Fontaine)

Mémoire présenté par Magdi Khalil; résident de l'Ile des Sœurs depuis neuf ans

En ce moment en Turquie il se passe tout un soulèvement populaire qui a été déclenché par la décision du gouvernement Turc de convertir un petit parc en terrain résidentiel.

Ceci se passe en Turquie, alors que nous ici au Québec on lutte depuis des années pour empêcher l'administration de Verdun d'empiéter, avec son projet d'une école primaire, sur un parc public, établi depuis des décennies et apprécié par une bonne partie de la population; enfants, adolescents et adultes.

Il est évident que ce que nous contestons c'est l'emplacement de cette école, et certainement pas l'idée même de bâtir une école. Tout le monde s'entend sur la nécessité d'une (peut-être même plus...) école primaire à l'Ile des Sœurs.

Mais pourquoi donc édifier cette école sur un parc public? Jusque quand va durer cette vieille mentalité qui traite les terrains verts, même quand ils sont des parcs publics, comme des réserves foncières à être exploitées quand l'opportunité se présente?

Ceci est d'autant plus inacceptable, dans le cas de l'Ile des Sœurs, que le terrain choisi pour la construction de l'école, est en bordure d'un grand boulevard de plus en plus achalandé par une circulation automobile intense et rapide, ce qui menace la sécurité des enfants.

Ajoutons à tout cela, les risques qui seront créés par les bus scolaires, d'engorgement de la circulation sur ce boulevard surtout aux heures de pointe qui coïncident, surtout le matin, avec les heures d'entrée des écoles.

Et pour finir, le choix de cet emplacement se révèle d'autant plus illogique qu'il existe sur l'Ile d'autres sites, disponibles et qui sont plus adéquats. Non seulement parce qu'ils ne comportent pas les dangers et les risques que nous venons de mentionner, mais aussi parce qu'ils sont plus spacieux et qu'ils pourront répondre à la nécessité, reconnue par tout le monde, d'agrandir cette nouvelle école dans un avenir assez proche. Un exemple d'un tel site? Mais tout le monde le sait : le lot Archambault.

Magdi Khalil